



Communiqué de presse

Clichy, le 31 août 2011

Chauffage Urbain :

La ville de Clichy, Clichy Habitat et les autres bailleurs sociaux s'appuieront sur l'expertise de l'Union Sociale de l'Habitat

La Ville et les bailleurs sociaux de Clichy s'appuieront sur l'expertise de l'Union Sociale de l'Habitat, qui a fait de la baisse des tarifs et de la rénovation des réseaux de chaleur dans le cadre de la loi Grenelle 2, ses priorités.

Gilles Catoire, maire de Clichy a déclaré devant le conseil d'administration de Clichy Habitat dont il est le président que : « Le souhait de la municipalité demeure une priorité d'obtenir une réduction significative, immédiate et durable des tarifs de son réseau de chaleur dès la prochaine saison de chauffe qui démarre au mois d'octobre, ainsi que la modernisation du réseau.

Néanmoins, ayant reçu un courrier du groupe I3F, deuxième bailleur de Clichy, demandant la prolongation d'un mois la discussion avec la SDCC et le groupe Suez, le jour même de la séance du Conseil municipal, j'ai décidé de surseoir à cette décision qui devait être mise au vote lors du conseil du 30 août, afin d'étudier les observations et les suggestions formulées dans le rapport joint à ce courrier.

J'ai eu un contact direct avec Thierry BERT, délégué général de l'Union Sociale de l'Habitat, organisme représentant tous les bailleurs sociaux de France, qui lors de son dernier congrès, a fait de la question de l'évolution des réseaux de chaleur, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, une priorité absolue. L'Union Sociale de l'Habitat mettra à disposition, de la ville de Clichy, de Clichy Habitat, et des bailleurs, tous ses moyens de logistique et d'étude pour approfondir et faire avancer ce dossier.

Il a été convenu que l'Union Sociale de l'Habitat programme très prochainement une réunion de travail avec la Ville, Clichy Habitat, et tous les bailleurs, pour

Contact Presse :

Aurélie Sougnac - Mail : aurelie.sougnac@ville-clichy.fr

Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20

avancer dans un délai permettant de maintenir l'objectif d'une réduction significative et durable des tarifs dès la prochaine saison de chauffe. Toutes les expertises techniques seront également réalisées sur les investissements prévus en matière d'énergies renouvelables dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Le Conseil d'administration de Clichy Habitat, qui comprend des élus, des représentants des locataires, et des personnalités qualifiées, a approuvé à l'unanimité cette démarche avec l'Union Sociale de l'Habitat, pour obtenir la baisse des tarifs et la rénovation du réseau, attendues par les locataires. Les représentants des copropriétés et des autres usagers seront également associés à cette démarche ».

Tous les éléments de ce dossier sont consultables sur le site : www.ville-clichy.fr

Contact Presse :

Aurélié Sougnac - Mail : aurelie.sougnac@ville-clichy.fr
Tel. : 01 47 15 30 63 – 06 23 39 39 20